

Pas d'école prioritaire par rapport à d'autres pour les tests dit l'inspecteur académique de Seine-Maritime

Yves-René Tapon

3-4 minutes

Le directeur académique de Seine-Maritime Olivier Wambecke était ce mardi l'invité de France Bleu Normandie, au lendemain d'une reprise dans les écoles maternelles et primaires avec un protocole sanitaire renforcé face au Covid.

Contrairement à d'autres pays, la France a choisi une autre stratégie maintenir au maximum ses écoles ouvertes.

L'objectif éducatif et social prime-t-il sur la sécurité

sanitaire ? _ " _ *Je crois qu'on a réussi à faire les deux. Que nous avons un protocole sanitaire qui est maintenant bien rodé, qui a fait l'objet d'un renforcement progressif depuis la rentrée de septembre. Et évidemment, les dernières mesures, à savoir la fermeture, par exemple, de la classe à partir d'un cas positif, vient encore renforcer ce protocole. Et donc, il n'y a pas d'opposition entre l'intérêt pédagogique, éducatif, social et la sécurité sanitaire des élèves et des personnels.*" Ce lundi une classe maternelle des hauts de Rouen a été fermée après la détection d'un cas positif.

Les enseignants et personnels de l'éducation de plus de 55

ans commencent à être vaccinés ? "A ce jour nous avons plus de 1300 personnels en Seine-Maritime qui ont été vaccinés".

Les tests salivaires sont étendus dans les écoles. A partir de quand chez nous ? "Depuis le mois de mars, dans les écoles élémentaires ou maternelles, nous avons développé des tests salivaires à destination des élèves, y compris pour les personnels qui le souhaitent. Et du coup il y a eu une première stratégie qui visait à cibler des territoires qui étaient prioritaires. Puis, comme vous le savez, le département est devenu un territoire prioritaire en soi. Et donc, moi, j'avais plutôt axé comme stratégie dans un premier temps de cibler les écoles maternelles puisque c'était en maternelle que les élèves n'avaient pas de masque. Puis nous avons étendu les tests et aujourd'hui il n'y a pas d'école prioritaire par rapport à d'autres".

Les autotests également arrivent dans les écoles pour les moins de 15 ans, autotests validés hier par l'Autorité de santé. Comment cela va se passer ? "En Seine-Maritime, ça représente à peu près 10.000 petits colis qui comportent chacun 5 autotests. Chaque adulte aura dans la semaine son petit colis. 5 autotests, ça laisse une autonomie d'à peu près deux semaines et demi puisqu'on donne la possibilité aux adultes de s'autotester chez eux deux fois par semaine. Évidemment on sera réapprovisionnés. Et puis, à compter du 3 mai, ce sont les lycéens de plus de 15 ans qui disposeront aussi des autotests pour leur rentrée. Et les personnels des collèges et lycées."

[#Rentrée](#) La rectrice et le DASEN 76 étaient à l'école Jean Jaurès à la rencontre de l'équipe enseignante et des élèves.

◆ Point sur le [#protocole](#) sanitaire, les tests salivaires pr les

élèves, le déploiement des auto-tests pr les personnels et sur la
continuité [#pédagogique](#). pic.twitter.com/gKEOeD9XoA

— Académie de Normandie (@ac_normandie) [April 26, 2021](#)

Réécoutez ici l'interview d'Olivier Wambecke